

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **3^e jour du mois de d'octobre 2016**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6 (ABSENT)
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- madame Marie-Christine Fraser, greffière

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2016-258

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance en enlevant les points suivants :

- 7.1 Approbation des déboursés du mois de septembre 2016
- 7.5 Plan de réaménagement et restauration et avenir du puits minier – Mine Jeffrey
- 8.5 Ajout de travaux dans le projet de réfection de la rue Laurier

Adoptée.

2016-259

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2016

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 septembre 2016, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

DEMANDE DES CONTRIBUABLES

Aucune demande

2016-260

SOUTIEN FINANCIER AU CLUB DE SOCCER DANVILLE-ASBESTOS (LE MAGNUM)

CONSIDÉRANT la réception de la demande de soutien financier du Club de soccer Danville-Asbestos (Le Magnum) pour la saison 2016;

CONSIDÉRANT QUE 115 jeunes résidents de la Ville d'Asbestos se sont inscrits pour la saison 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos contribue pour un montant de 40 \$ par inscription des résidents d'Asbestos pour la saison 2016;

QUE la somme totale représente un montant de 4 600 \$.

Adoptée.

RÉSULTAT DE LA SOUMISSION : FINANCEMENT D'UN EMPRUNT PAR BILLETS

La greffière dépose le résultat des soumissions reçues et analysées par le Service de financement municipal du ministère des Finances et de l'Économie pour l'émission de billets, propositions déposées en date du 3 octobre 2016 :

Banque Royale du Canada :		
Prix : 100,00000		Coût réel : 1,85000 %
Caisse Desjardins des Sources:		
Prix : 100,00000		Coût réel : 1,92000 %
Financière Banque Nationale inc.:		
Prix : 98,93300		Coût réel : 2,14947 %

Le ministère des Finances et de l'Économie recommande donc l'adjudication de cette offre de financement à la Banque Royale du Canada.

2016-261

ADJUDICATION D'UNE OFFRE DE FINANCEMENT PAR BILLETS

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu unanimement;

QUE la Ville d'Asbestos accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt par billets en date du 12 octobre 2016 au montant de 1 729 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 2000-20, 2000-21, 2004-82, 2008-137, 2008-138 et 2010-159. Ce billet est émis au prix de 100,00 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

202 000 \$	1,85000 %	12 octobre 2017
207 200 \$	1,85000 %	12 octobre 2018
212 200 \$	1,85000 %	12 octobre 2019
217 900 \$	1,85000 %	12 octobre 2020
889 700 \$	1,85000 %	12 octobre 2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

Adoptée

2016-262

MODALITÉS DE L'ÉMISSION DE BILLETS POUR LE FINANCEMENT D'UN EMPRUNT

ATTENDU que conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville d'Asbestos souhaite emprunter par billet un montant total de 1 729 000 \$;

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
2000-20	10 800 \$
2000-21	21 100 \$
2004-82	195 800 \$
2008-137	138 700 \$
2008-137	365 800 \$
2008-138	90 700 \$
2008-138	156 500 \$
2010-159	291 500 \$
2010-159	458 100 \$

ATTENDU QUE la Ville d'Asbestos désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

ATTENDU QUE la Ville d'Asbestos avait, le 11 octobre 2016, un montant de 1 729 000 \$ à renouveler sur un emprunt original de 3 185 000 \$, pour des périodes de 5 ans, 10 ans et 15 ans, en vertu des règlements numéros 2000-20, 2000-21, 2004-82, 2008-137, 2008-138 et 2010-159;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 729 000 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2000-20, 2000-21, 2004-82, 2008-137, 2008-138 et 2010-159 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et la trésorière;

QUE les billets soient datés du 12 octobre 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	202 000 \$
2018	207 200 \$
2019	212 200 \$
2020	217 900 \$
2021	223 400 \$(à payer en 2021)
2021	666 300 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Ville d'Asbestos émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 12

octobre 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 2008-137, 2008-138 et 2010-159, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

QUE la Ville d'Asbestos emprunte 1 729 000 \$ par billets en renouvellement d'une émission de billets, pour un terme additionnel de 1 jour au terme original des règlements mentionnés ci-haut.

Adoptée.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 2016-XXX MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2014-219 RELATIF À LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE

La conseillère Nathalie Durocher donne avis de motion qu'à une prochaine séance, elle proposera ou fera proposer le règlement 2016-XXX modifiant le règlement 2014-219 relatif à la circulation des véhicules hors route. Une copie du projet de règlement est remise aux membres du Conseil et une dispense de lecture est accordée à la greffière.

2016-263

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-253 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-240 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES, COMPENSATIONS, TARIFS ET AUTRES REDEVANCES POUR L'ANNÉE 2016

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du projet de règlement numéro 2016-253 modifiant le règlement 2016-240 décrétant l'imposition des taux, compensations, tarifs et autres redevances pour l'année 2016, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'adopter ledit règlement et qu'il soit retranscrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2016-264

CORRECTION DE LA RÉOLUTION 2016-225 CONCERNANT L'AUTORISATION AU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES SOURCES POUR L'OPÉRATION « COUP DE CŒUR »

Après avoir constaté une erreur dans l'identification des intersections où les bénévoles prendront part à l'Opération « Coup de cœur », il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu de corriger la résolution 2016-225 concernant l'autorisation au Centre d'Action Bénévole des Sources pour l'Opération « Coup de cœur » afin d'autoriser les équipes de bénévoles aux intersections suivantes :

- Boulevard Coakley (255) et boulevard du Conseil (249)
- Boulevard Simoneau et de la 1ere Avenue;

Adoptée.

2016-265**VENTE POUR TAXES**

CONSIDÉRANT que la trésorière, a dressé une liste des immeubles dont les taxes imposées demeurent impayées, en tout ou en partie, conformément à l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes* ;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste produite par la trésorière et qui se lit comme suit :

MATRICULE	EMPLACEMENT DE LA PROPRIÉTÉ	MONTANT TOTAL À PAYER
9572-13-0708-0-000-0000	34, rue des Vétérans	4 605,50 \$
9574-43-6108-0-000-0000	Rue des Mésanges	656,75 \$
9673-66-0934-6-000-0000	15 ^e Avenue	922,52 \$
9673-66-3002-9-000-0000	15 ^e Avenue	307,54 \$
9574-33-2878-3-000-0000	131, rue des Mésanges	4 876,47 \$
9774-11-9132-0-000-0000	23 ^e Avenue	971,48 \$
9371-14-3257-0-000-0000	1 ^e Avenue	906,00 \$
9372-21-8860-9-000-0000	233, rue Côté	5 971,16 \$
9370-01-0968-4-000-0000	400, boulevard Industriel	85 267,54 \$
9370-24-4496-4-000-0000	110, rue Saint-Jean	4 569,45 \$

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'ordonner à la greffière, de vendre pour défaut de paiement de taxes les immeubles ci-haut mentionnés;

QUE la vente se fasse à la salle du Conseil municipal (124, rue Greenshields) selon la procédure et les délais prévus dans la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée.

2016-266**VENTE POUR TAXES – AUTORISATION D'ENCHÉRIR**

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Asbestos a entamé un processus de vente pour taxes et qu'une vente se tiendra le vendredi 18 novembre 2016;

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'autoriser le directeur général à enchérir au nom de la Ville d'Asbestos lors de la vente pour taxes qui se tiendra le 18 novembre 2016.

Adoptée.

2016-267**DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1 – RÉFECTION DE LA RUE LAURIER**

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos approuve le décompte progressif numéro 1 au montant de 60 742,84 \$ \$ incluant la retenue de 10 % ainsi que les taxes pour les travaux réalisés au 27 septembre 2016 dans le cadre de la réfection de la rue Laurier par la compagnie T.G.C. inc.

Adoptée.

2016-268**RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES 2016-024 : REMPLACEMENT DES POMPES DE RECIRCULATION À L'USINE DE FILTRATION**

Des soumissions sur invitation ayant été demandées pour l'achat de pompes de recirculation de remplacements pour l'usine d'épuration, trois offres ont été reçues, analysées et se détaillent comme suit :

Entreprise	Prix (incluant les taxes)
Entreprises Meca Fuzion (7609990 Canada inc)	88 174,33 \$
Allen entrepreneur général inc	99 338, 40 \$
Groupe Matricks inc	101 942,58 \$

Après analyse, Entreprises Meca Fuzion (7609990 Canada inc) s'avère être conforme à la demande de soumission. Par conséquent, il est proposé par le conseiller Alain Roy appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de faire l'achat de pompes de recirculation de remplacement pour l'usine d'épuration pour un montant de 88 174,33 \$ incluant les taxes auprès de la compagnie Entreprises Meca Fuzion (7609990 Canada inc.).

Adoptée.

2016-269**RÉSULTATS D'APPELS D'OFFRES 2016-025 – INSPECTION DES CONDUITES D'ÉGOUTS DANS LE CADRE DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES**

Des soumissions sur invitation ayant été demandées pour la réalisation du mandat pour l'inspection des conduites d'égouts dans le cadre du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc, d'égouts et des chaussées, elles ont été reçues, ouvertes et trouvées comme suit :

Noms des soumissionnaires	Prix soumissionnés (incluant les taxes)
Le Groupe A D E Estrie inc	47 123,04 \$
H2O Enviro inc	64 001,06 \$

Après analyse, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'octroyer le contrat pour le mandat pour l'inspection des conduites d'égouts dans le cadre du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc, d'égouts et des chaussées à la compagnie Le Groupe A D E Estrie inc au montant de 47 123,04 \$ incluant les taxes applicables.

Adoptée.

2016-270**RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES 2016-026 – FOURNITURE DE SEL DE DÉGLAÇAGE**

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation ont été demandées pour la fourniture de sel de déglacage, soit du sel de voirie et du sel traité pour l'hiver 2016-2017, elles ont été reçues, ouvertes et trouvées comme suit :

Noms des soumissionnaires	Prix soumissionnés (incluant les taxes)
Sel Warwick inc	45 372,01 \$
Compass Minerals Canada Corp	53 805,77 \$

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d’octroyer la soumission à Sel Warwick inc., plus bas soumissionnaire conforme au prix soumissionné, de 80,95 \$ la tonne métrique pour le sel de voirie et de 106 \$ la tonne métrique pour le sel traité pour un grand total de 45 372,01 \$ incluant les taxes applicables.

Adoptée.

2016-271

DÉNEIGEMENT ET SURVEILLANCE DES PATINOIRES EXTÉRIEURES – MANDAT À GESTION 2000 ENR.

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu de mandater la compagnie Gestion 2000 enr. pour le déneigement et la surveillance des patinoires extérieures du Parc Beausite et celle du Parc des Générations au taux horaire de 16 \$ de l’heure, et ce pour la saison 2016-2017.

Adoptée.

2016-272

EMBAUCHE DE MADAME ISABELLE PELLERIN À TITRE D’AGENTE AUX LOISIRS ET À LA CULTURE

Suite à une procédure d’embauche pour combler le poste d’agent aux Loisirs et à la Culture, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que madame Isabelle Pellerin soit embauchée à titre d’agente aux Loisirs et à la Culture en date du 19 septembre 2016. Madame Pellerin sera rémunérée au taux horaire d’une classe 2, échelon 1 tel qu’établi à la convention collective des employés municipaux. Cette embauche est sujette à une période de probation de six (6) mois conformément à la convention collective en vigueur.

Adoptée.

2016-273

EMBAUCHE DU PERSONNEL DE LOISIRS POUR LA SESSION D’AUTOMNE 2016

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d’entériner l’engagement du personnel de Loisirs ci-dessous pour la session d’automne 2016 du Service des Loisirs. Ces employés seront rémunérés selon le taux horaire en vigueur.

NOM	FONCTION	SALAIRE HORAIRE
Lory Boisvert	Coordonnatrice / Sauveteur-national en charge	16,50 \$
	Monitrice / instructeur en charge	17,50 \$

Héloïse Dupont	Assistant sauveteur-national	14,00 \$
	Sauveteur en charge	15,50 \$
Coralie Roy	Sauveteur-national en charge	15,50 \$
	Monitrice / Instructeur en charge	17,50 \$
Audrey Champagne	Préposée à l'accueil	10,75 \$
	Monitrice	15,00 \$
	Assistant sauveteur (Croix de bronze)	13,00 \$
Simon Lux-Gélinas	Préposée à l'accueil	10,75 \$
	Moniteur	15,00 \$
	Assistant sauveteur (Croix de bronze)	13,00 \$
Megan Côté	Monitrice / Instructeur	15,00 \$
	Assistant sauveteur (Croix de bronze)	13,00 \$
Carolane St-Cyr	Sauveteur-national	14,00 \$
	Monitrice	15,00 \$
Edward Boisvert	Moniteur / Instructeur	15,00 \$
	Assistant sauveteur (Croix de bronze)	13,00 \$
Pascal Roy	Badminton	15,00 \$

Adoptée.

2016-274

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ASBESTOS – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Bibliothèque municipale d'Asbestos présente une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide aux projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes, et ce, afin de faire l'acquisition de documents tels que livres, livres sonores, DVD et disques compacts ainsi que l'abonnement à certains journaux et revues. Que le directeur du service des Loisirs et Culture, responsable de la Bibliothèque soit la personne mandatée pour signer la demande d'aide financière pour et au nom de la Bibliothèque municipale d'Asbestos.

Adoptée.

RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS PAR LE SERVICE D'INSPECTION

Le Conseil prend connaissance du rapport du mois de septembre 2016 préparé par le Service d'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
Janvier 2016	9	839 500,00 \$	839 500,00 \$
Février 2016	10	119 000,00 \$	958 500,00 \$
Mars 2016	20	338 500,00 \$	1 297 000,00 \$
Avril 2016	33	227 100,00 \$	1 524 100,00 \$
Mai 2016	72	308 900,00 \$	1 833 000,00 \$
Juin 2016	47	1 047 560,00 \$	2 880 560,00 \$
Juillet 2016	35	270 800,00 \$	3 151 360,00 \$
Août 2016	52	446 000,00 \$	3 597 360,00 \$
Septembre 2016	55	674 200,00 \$	4 271 560,00 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

- › Un citoyen s'interroge sur la façon d'octroyer les contrats pour l'entretien et la surveillance des patinoires extérieures. Il propose d'aller en demande de soumission la prochaine fois.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

- › Le conseiller Jean Roy invite la population à participer à l'activité de financement (Soirée canadienne) du Club Optimiste d'Asbestos le 15 octobre prochain.
- › Monsieur le maire, Hugues Grimard, rappelle la collecte des gros rebuts au courant de la semaine du 10 au 14 octobre prochain. Il mentionne l'activité porte ouverte à la caserne 43 le samedi 15 octobre dès 13 h. Il confirme l'avancée des travaux de la réfection de la rue Laurier ainsi que ceux pour l'aménagement du gaz naturel dans le parc industriel. En terminant, il mentionne le début des travaux pour le budget 2017.

2016-275

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues que la présente séance soit levée à compter de 20 h.

Adoptée.

HUGUES, GRIMARD, MAIRE

MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE

/al